

Services publics: Une solidarité à refonder

Par Roland Gori



Solidarité le mot semble désormais bien creux tant il a été vidé de son sens par des années d'hégémonie culturelle libérale, le réduisant à la simple charité laïque. Roland Gori, psychanalyste, et Marie-José Del Volgo, praticienne hospitalière, essayent ici de déconstruire cette vision et de redonner un sens social à ce signifiant auquel on a enlevé sa substance première. Pour ce faire, ils reviennent aux sources de la solidarité sociale et de sa déconstruction progressive tout en dressant un parallèle avec la présidence d'Emmanuel Macron, symbole de l'avènement des valeurs du privé dans les institutions publiques.

L'effondrement du secteur public combiné au renforcement du secteur privé s'accompagne de son lot de malheurs personnels, comme aux urgences^[1], et de drames sociaux comme dans les écoles. La solidarité sociale que l'État est censé apporter au plus pauvres et aux chômeurs tend à se transformer en « charité laïque » aux dépens des exigences de justice^[2]. Combien faudra-t-il encore de drames humains et de vies perdues pour rétablir l'intégrité des missions de nos services publics du soin, mais aussi de l'éducation, de la justice, du travail social, de la recherche, de l'information ? Dans le même temps, EDF, entreprise publique, vient de sélectionner Amazon Web Services, la filiale services informatiques du groupe américain, pour lui confier la planification de la maintenance de centrales nucléaires françaises ! N'a-t-on pas déjà chargé le cabinet Mac Kinsey durant la pandémie de Covid-19 de gérer la crise sanitaire ?

Faudra-t-il à l'avenir faire gérer les municipalités, les régions et la nation par des multinationales ? L'administration française se voit de plus en plus dépossédée de ses missions par des agences mettant en œuvre des politiques de dislocation des services publics orchestrées par le pouvoir dans le cadre national,

mais aussi européen. Les institutions de santé, d'éducation, de recherche, de justice, de culture et d'information *ne sont pas en crise mais en voie de liquidation*. C'est une politique néolibérale volontariste qui a créé les dispositifs dont elle avait besoin pour parvenir à cette révolution conservatrice de régression sociale et qui continue à les développer.

Renouer avec une philosophie solidariste

Nous sommes bien loin du concept de solidarité qui, depuis le début du XX^e siècle, refuse que les gouvernements républicains et démocrates puissent réduire l'aide sociale à la charité laïque. Jean Jaurès considérait la solidarité sociale comme conditionnant impérativement l'émancipation politique initiée par la Révolution française. Dans un superbe discours de 1893, il déclarait que si la Révolution française avait accordé au peuple une *souveraineté politique*, elle lui refusait en même temps les moyens de l'exercer dès lors que les citoyens demeuraient dans le servage du capitalisme, précaires et dépendants d'une charité publique lorsqu'ils ne travaillaient pas^[3]. Il n'y a d'émancipation politique possible qu'à la condition de donner à tous les citoyens les moyens de l'exercer, ce qu'on appelle l'émancipation sociale. Et, Jaurès interpellait les députés bourgeois en leur rappelant que leur République avait éveillé ce désir de liberté des citoyens : « c'est vous qui avez élevé la température révolutionnaire du prolétariat, et, si vous vous épouvantez, aujourd'hui, c'est devant votre œuvre ! »

Comme l'a montré Robert Castel dans son livre *La montée des incertitudes*^[4] de 2009, ce qui s'est joué tout au long de ces quarante dernières années, c'est un changement de régime du capitalisme^[5] que l'on a parfois nommé néolibéralisme. Celui-ci implique une *décollectivisation* des régulations sociales et collectives en invitant les citoyens à participer à un individualisme de masse où ne comptent que la performance, la concurrence, le chacun pour soi. Robert Castel écrivait : « les anciens collectifs de travail sont cassés et les travailleurs sont mis en concurrence les uns avec les autres, avec des effets profondément déstructurant sur les solidarités ouvrières ». Présente dès le début du *taylorisme*, la déliaison des collectifs de travail, cette célébration de l'esprit de performance et de rendement quantifié de l'individu *solitaire* s'est étendue aujourd'hui à l'ensemble des corps professionnels. L'évolution aujourd'hui, d'une progression de la logique marchande dans le champ du social, conduit à un appel à la responsabilité de l'individu de devoir témoigner de sa bonne volonté à entreprendre et à produire toujours plus pour *mériter* sa réhabilitation sociale.

La prolifération des risques contribue à remettre en cause les capacités de l'État social à protéger les individus : comment un État social pourrait-il contrôler *tous les facteurs d'incertitude* ? C'est ainsi que la « montée des incertitudes » (Robert Castel) favorise aujourd'hui le démantèlement des protections sociales, au nom de la concurrence internationale, de la mondialisation, des échanges, de la libre-circulation des marchandises et des capitaux. Il s'agit de moins indemniser et de moins réparer les individus en les rendant toujours plus responsables de leurs capacités et de la conduite de leur vie isolée de celles des autres. Cet effondrement de la dimension sociale de l'existence humaine conduit à une raréfaction de ce qu'Hannah Arendt appelait « le droit d'avoir des droits ». La police des pauvres que met en place le pouvoir macronien participe de cette dérégulation prônée par les philosophies libérales darwiniennes dès la fin du XIX^e siècle et que les deux guerres fratricides du XX^e siècle, avaient discréditées.

Justice sociale et solidarité

Les idées de « justice sociale » et de « solidarité » ont nourri bien des initiatives des radicaux-socialistes à la fin

du XIX^e siècle et ont connu une fortune certaine au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'esprit de Philadelphie^[6] en mai 1944 affirme, par la voie du Bureau international du travail, que seule une justice sociale soucieuse de la protection des citoyens, de leur dignité, en matière d'éducation, de santé, de justice et de culture peut préserver le monde des luttes fratricides et contribuer à une paix durable. Cette exigence rejoint bien des propositions historiques des humanismes et des humanistes à la veille et après les deux guerres mondiales. Jusqu'à la décennie des années 1980, ce souci de justice sociale a contribué à la fabrication d'un *Welfare State* des démocraties occidentales. Ces déclarations et chartes (Charte de la Havane en 1948) se donnaient pour objectifs de subordonner les actions économiques et financières à ces impératifs de justice sociale, de droits sociaux et de protections sanitaires et culturelles des populations.

Les réformes néolibérales depuis la décennie 1980, avec une accélération dans les années 2000, ont défait méticuleusement et méthodiquement les institutions culturelles, sociales et politiques mises en place lors du *Welfare State* en démantelant les services publics, les protections sociales et les droits du travail. La démocratie elle-même s'est résolue à céder aux « forces du marché » le souci politique de gestion des populations et des États, au point de les transformer en *start up* et d'aligner leurs fonctionnements sur un modèle de concurrence, de compétition et de moins-disant social. Emmanuel Macron en France est la parfaite incarnation^[7] de cette hybridation^[8] de nos institutions publiques avec les valeurs du secteur privé. Hybridation dont Alfred Fouillée (1838-1912) avait désigné ce courant de pensée libéral, « naturalisme économique ». Le concept peut être largement repris aujourd'hui. Ce conflit entre les « naturalismes économiques » et les « humanismes » hantent depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours les politiques économiques et sociales de l'Occident d'abord, de la planète ensuite. Herbert Spencer^[9] a construit l'imaginaire social avec le langage de la sélection naturelle et un système philosophique évolutionniste dont l'idée majeure est que tout organisme, obéit à une « loi de l'évolution » inexorable fondée sur la *concurrence*. L'individualisme politique d'Herbert Spencer (1820-1903) s'appuie sur son organicisme : si la société n'est qu'un « organisme social » elle peut évoluer sur le modèle de l'individu biologique appelé dans les sociétés les plus évoluées à une « coopération volontaire ». Partout et toujours, l'évolutionnisme d'Herbert Spencer repose sur cette conception d'une conduite *adaptée* aux exigences du milieu, sélectionnant les individus, les espèces et les sociétés les plus compétitives dans un univers de concurrence absolue, de lutte générale pour l'existence. L'adaptation devient le principe suprême du vivant qui se bâtit par l'élimination et la destruction des inutiles et du superflu. La morale d'Herbert Spencer repose sur la nécessité d'améliorer les espèces, les races, les sociétés et les individus par une concurrence débridée, une lutte à mort qu'il serait nuisible d'entraver. L'État ne doit en aucune manière interférer en protégeant les « malingres », les « mal bâtis », les misérables et les faibles. Leur destruction ne fait qu'obéir aux lois de la nature animale et de ce fait, un gouvernement qui essaye de lutter contre la misère et de protéger les incapables, fait plus de mal que de bien. La doctrine philosophique d'Herbert Spencer anticipe les principes économiques et politiques de la révolution néolibérale de la deuxième moitié du XX^e siècle. Elle en est l'originale.

Le signifiant de *solidarité* est extrêmement important pour comprendre cette opposition entre les philosophies solidaristes et les philosophies spencériennes dès la fin du XIX^e siècle. Le concept de solidarité est le principe cardinal de la III^e République. C'est ce que Gérard Noiriel nomme « une gauche sociale humanitaire », courant politique radical-socialiste qui cherche une troisième voie entre le marxisme collectiviste et le libéralisme individualiste. Léon Bourgeois (1851-1925) est la figure marquante de ce courant solidariste, qui, s'appuyant sur les travaux de Durkheim, montre que, dans les sociétés modernes, une *solidarité organique* produite par la division du travail, exige la reconnaissance de l'*interdépendance* des citoyens. Ce faisant, le concept de solidarité issue de la sémantique du droit, établit une co-obligation entre les citoyens. La solidarité, dans le domaine du droit signifie donc que plusieurs personnes sont tenues ensemble à une même obligation vis-à-vis d'un tiers. Chacun est responsable de tous. Les efforts des solidaristes pour

répondre aux défis de la civilisation, au déclin de l'autorité, à la perte de corporéité de la démocratie, méritent d'être soulignés. Léon Bourgeois place les concepts de « dette sociale » et de solidarité au centre de sa philosophie politique. Cette justice sociale ne procède pas d'une évolution naturelle, elle est immanente à un autre imaginaire social instituant, celui de la *dette sociale* et du *quasi contrat* fondateurs du solidarisme. La référence à la solidarité républicaine engage tous les citoyens à être responsables de cette totalité qu'est la Nation et de chacun de ses membres, de même que dans les sociétés traditionnelles tous les membres d'un clan sont responsables des actes de chacun d'entre eux. Il n'y a pas de « contrat social » parce qu'il est faux d'imaginer un individu déjà constitué passant contrat avec une société établie. Le « quasi contrat » est une notion juridique qui implique des obligations tacites et réciproques d'individus solidaires *de fait* et engagés ensemble dans des actions, mais sans convention explicite préalable. Cette philosophie fonde une politique des solidarités sociales conditionnant l'identification de tous à la Nation. Francs-maçons, radicaux-socialistes, laïques et républicains, les solidaristes rejettent la liberté absolue de la concurrence et de l'individualisme. Réclamant une justice sociale, les solidaristes vont voter et favoriser les lois d'assurance sociale, d'assistance aux malades et aux vieillards, de protections sociales que reprennent bien des propositions du Conseil national de la résistance (CNR).

Il est évident que ce n'est pas dans le courant solidariste que s'inscrit la politique d'Emmanuel Macron en France. Bien au contraire, il est l'incarnation du néolibéralisme et de ses sources spencériennes. Le citoyen n'est rien d'autre qu'un capital humain. Il est urgent, avant qu'il ne soit trop tard, de rendre aux services publics et à ceux qui sont en première ligne, soignants, enseignants, travailleurs sociaux, personnel de justice, etc. les moyens d'exercer leurs missions et qui n'ont cessé de leur être confisqués depuis plus de trois décennies. Il faut en finir avec le mythe néolibéral d'un individu auto-entrepreneur de lui-même. Faute de quoi, comme l'écrivait Albert Camus, « la philosophie des Lumières aboutit alors à l'Europe du couvre-feu. » ^[10]

Notes de bas de page :

^[1] Ce mercredi 13 février 2024, un patient hospitalisé depuis dix jours sur un brancard dans un box de consultation s'est donné la mort aux urgences psychiatriques du CHU de Purpan. Depuis des années, les conditions de travail dans les services d'urgence ne cessent de se dégrader et les risques pour les patients de s'aggraver.

Récemment, le ministère de la Santé n'a-t-il pas eu l'idée « géniale » pour dégorger ou plus justement « masquer » les listes d'attente des patients en souffrance psychique, d'externaliser leur prise en charge par huit séances remboursées par la CNAM en vue d'une guérison « miraculeuse », confiées à des psychologues libéraux ?

^[2] Prenons comme exemple emblématique de cette liquidation des valeurs de solidarité de l'Etat, celui de la révision du RSA entrée en vigueur en janvier 2024 et dont l'octroi est conditionné à l'exigence de 15 heures d'activité par semaine avec une inscription des bénéficiaires à France Travail, anciennement Pôle Emploi. Le gouvernement Macron renoue de ce fait avec une conception « punitive » de l'aide sociale : seuls « les pauvres méritants » doivent être aidés par la communauté nationale. Depuis 2017, les différents gouvernements qu'Emmanuel Macron a nommés mettent en œuvre une régression sociale prônée par Denis Kessler : « il s'agit de défaire méthodiquement le programme du CNR » afin de rendre la nation performante, de la transformer en nation start-up.

^[3] Il précisait : « Au moment même où le salarié est souverain dans l'ordre politique, il est dans l'ordre économique, réduit à une sorte de servage. »

^[4] Robert Castel, *La montée des incertitudes*, Seuil, 2009.

^[5] Il écrit : « nous sommes sortis du capital industriel et nous sommes entrés dans un nouveau régime du capitalisme qu'il importe sans doute moins de nommer que de comprendre comment et dans quelle mesure il affecte les manières de produire et d'échanger et les modes de régulation qui s'étaient imposés dans le capitalisme industriel. C'est en ce sens que l'on peut parler d'une « grande transformation » dont l'ampleur est comparable à celle que Karl Polanyi a analysée pour la période de l'implantation du capitalisme industriel en Europe occidentale. »

^[6] Alain Supiot, *L'Esprit de Philadelphie. La justice sociale face au Marché total*, Seuil, 2010.

^[7] Roland Gori, *La nudité du pouvoir Comprendre le moment Macron*, Paris, LLL, 2018.

^[8] Cf en particulier : *La fabrique de nos servitudes*, Paris, LLL, 2022 ; *Et si l'effondrement avait déjà eu lieu. L'étrange défaite de nos croyances*, Paris, LLL, 2020 ; *La nudité du pouvoir*, Paris, LLL, 2018 ; *L'individu ingouvernable*, Paris, LLL, 2015 ; *La Dignité de penser*, Paris, LLL, 2011.

^[9] Herbert Spencer, *Les bases de la morale évolutionniste*, Paris, Felix Alcan, 1905 (huitième édition).

^[10] Albert Camus, 1951, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, p 294.

Pour citer cet article :

Roland Gori, «Services publics: Une solidarité à refonder», *Silomag*, n°18, mai 2024. URL:
<https://silogora.org/services-publics-une-solidarite-a-refonder/>